

Direction de l'administration générale  
Pôle Jeunesse et Culture du Devois  
ALSH Ados et Actions jeunesse  
☎ 04 67 58 15.62

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR ADOLESCENTS  
POLE JEUNESSE ET CULTURE DU DEVOIS  
ESPACE JEUNESSE ET MULTIMEDIA  
PROJET EDUCATIF**

Modifié par délibération du 6 juillet 2021

**I – LE CONTEXTE**

Dès la signature du Contrat Enfance en décembre 1990, plusieurs structures voient le jour en direction des 0-6 ans (multi-accueil « Les Lutins », CLSH maternel « Les Galopins »).

Garderie et restauration scolaires, animations sportives entre 12h00 et 14h00, CLSH primaire « Les Galopins » viennent compléter le dispositif pour les 6-10 ans.

Dix ans plus tard, au vu d'un bilan positif, la municipalité décide de mettre l'accent sur l'amélioration de l'existant et la création de nouvelles activités en faveur des 11-18 ans. L'enjeu est de taille : offrir aux jeunes un panel d'activités placé sous le signe de la découverte et de la multiplicité pour parvenir à mener une action socio éducative pérenne et dynamique. Pour ce faire, un coordonnateur est recruté, le Contrat Educatif Local et le Contrat Temps Libre sont approuvés par le Conseil Municipal le 10 octobre 2000. Des semaines multi-activités sportives et culturelles sont organisées pendant les vacances scolaires en partenariat avec le tissu associatif local. Sont aussi proposés aux jeunes, deux camps pleine nature pendant l'été et un séjour ski en hiver. Par la suite, un atelier nature municipal sera créé le mercredi après-midi en période scolaire.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune lance, de son côté, la carte jeunes à partir de l'été 2005.

Dans la continuité de cette politique globale d'actions en faveur des adolescents, la municipalité a souhaité construire un lieu d'accueil et de partage pour les jeunes. Il s'agit de l'Espace Jeunesse qui ouvrira ses portes en janvier 2007.

Un ALSH pour adolescents à destination des collégiens et lycéens a donc été créé et implanté au sein du pôle jeunesse et culture du Devois, dans les locaux des espaces jeunesse et multimédia.

Une équipe d'animation a été constituée pour développer et gérer toutes les actions destinées aux adolescents (préparation, inscription, gestion et animation des activités).

Rentrée scolaire 2014-2015 : mise en place de la réforme des rythmes scolaires et disparition de l'action « Atelier Nature » proposée le mercredi après-midi sur les périodes scolaires (nombre prévisionnel d'enfants trop faible pour maintenir cette action).

Rentrée scolaire 2018-2019 : retour à la semaine de quatre jours dans les écoles.

Pour répondre à un besoin des parents, un atelier multi-activités à dominante sportive pour les enfants Saint-Gillois scolarisés en classe de CM1 et CM2 a été créé les mercredis matins de 8h30 à 12h30 en période scolaire. Il est directement rattaché à l'ALSH pour adolescents et encadré par les animateurs de la structure d'accueil.

## **II – LES FINALITES EDUCATIVES DU PEDT ET OBJE**

**CONSOLIDER POUR TOUS LES ENFANTS UNE OFFRE EDUCATIVE DE QUALITE PERMETTANT LEUR DEVELOPPEMENT ET LEUR EPANOUISSEMENT.**

Objectif éducatif :

- Promouvoir la pratique d'activités permettant le développement de nouvelles compétences et connaissances et la responsabilisation du public.

**DEVELOPPER LE SAVOIR VIVRE ENSEMBLE**

Objectif éducatif :

- Développer l'apprentissage à la vie citoyenne

## **III – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES OPERATIONNELS DE LA STRUCTURE**

1) Objectifs transversaux à nos actions

- Favoriser l'accès à l'offre éducative, à la culture, au sport et aux loisirs
- Permettre l'implication des jeunes dans l'organisation de leurs loisirs et de leurs projets.
- Favoriser les échanges, le débat, la prise de décision collective.
- Dynamiser un esprit de groupe en valorisant l'entraide, le respect, la solidarité et la mixité dans les actions avec enthousiasme.
- Impliquer les adolescents dans la vie de la commune Encourager leur esprit d'initiative, leur curiosité et leur ouverture d'esprit,
- Permettre le développement d'aptitudes et de compétences qui favorisent l'autonomie et la citoyenneté active.
- Sensibiliser à toutes les conduites à risque (drogue, alcool, harcèlement...) de manière ludique

2) Objectifs opérationnels spécifiques par actions

2-1) ESPACE JEUNESSE

L'Espace Jeunesse est conçu pour accueillir les adolescents Saint-Gillois (collégiens et lycéens) de la 6<sup>ème</sup> jusqu'à 17 ans, pendant leur temps libre le mercredi et samedi après-midi, le vendredi soir en période scolaire et pendant les vacances scolaires tous les après-midis du lundi au vendredi.

L'Espace jeunesse est un lieu qui favorise :

- Les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes : Les animateurs et les jeunes, les jeunes entre eux, les adultes entre eux, les parents et les jeunes, les jeunes et les acteurs locaux (associations, clubs, collège...)

C'est un espace :

- D'animations, d'écoute
- D'information, de prévention
- De réalisation et de création

#### **Objectifs pédagogiques opérationnels spécifiques:**

- Aménager un espace de vie où les jeunes peuvent évoluer en autonomie.
- Proposer des animations ponctuelles fédératrices (jeux, grands jeux animations)
- Proposer des sorties ludiques, culturelles, sportives.
- Accompagner l'utilisation du numérique (prévention des risques)
- Initier les jeunes à des activités créatives, culturelles et artistiques

### 2-2) SEMAINES DE MULTI-ACTIVITES :

Des semaines à dominante sportive, artistique ou culturelle sont proposées pendant les vacances scolaires.

#### **Objectifs pédagogiques opérationnels spécifiques:**

- Initier les jeunes aux diverses activités physiques, sportives, artistiques et culturelles offertes par le tissu associatif de proximité
- Faire intervenir des prestataires pour découvrir et pratiquer des activités spécifiques
- Permettre aux jeunes d'organiser leur semaine (choix des activités, vie quotidienne) dans le cadre fixé par l'équipe

### 2-3) CAMPS ET MINIS-CAMPS

L'équipe de l'espace jeunesse propose des séjours durant les vacances scolaires et certains pourront être proposés et organisés dans le cadre de projet de jeunes.

#### **Objectifs pédagogiques opérationnels spécifiques:**

- Vivre ensemble un autre moment de vie collective hors du cadre habituel
- Découvrir des nouveaux lieux, de nouvelles activités
- Participer à l'organisation de la vie quotidienne

### 2-4) Atelier Multi-Activités à dominante Sportive (AMAS)

Il est proposé aux enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2, le mercredi matin en période scolaire.

Les ateliers sont gérés et encadrés par les animateurs de l'ALSH pour adolescents.

#### **Objectifs pédagogiques opérationnels spécifiques:**

- Initier à la pratique et la découverte d'activités physiques, sportives, ludiques et créatives
- Aider les jeunes à acquérir des connaissances et des compétences et à être conscients de la valeur de ces expériences.
- Développer les habiletés motrices et cognitives

## IV – LE FONCTIONNEMENT

La structure d'accueil est ouverte toute l'année sur les temps périscolaires et extrascolaires en fonction des besoins des jeunes. Les périodes de fermetures de la structure seront communiquées aux familles en début d'année et susceptibles d'évoluer en fonction des besoins.

Un budget de fonctionnement et d'investissement est attribué chaque année par la commune

## V – LES MOYENS

### 1) Modalités d'inscriptions et participations financières :

Une fois l'adhésion annuelle réglée, et le dossier unique d'inscription déposé, le jeune pourra accéder à l'espace jeunesse.

Il n'y a pas de réservation au préalable pour pouvoir accéder à l'espace jeunesse sauf pour les jours de sorties et activités spécifiques pour lesquelles une tarification est mise en place et modulée en fonction des ressources et de la composition de la famille.

### 2) Accueil des enfants en situation de handicap

Si le handicap le permet un accueil dans les meilleures conditions pour le jeune et l'équipe d'animation, les jeunes en situation de handicap sont accueillis dans des locaux adaptés.

Une tarification spécifique pour les AEEH ou les enfants placés par le conseil départemental.

### 3) Encadrement et équipe d'animation

L'organisation des moyens humains s'inscrit dans le respect de la réglementation spécifique à l'accueil collectif de mineurs, notamment en matière de taux d'encadrement et de qualification du personnel.

Il pourra être fait appel à des vacataires pour renforcer l'équipe en cas de besoin. Des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour des activités spécifiques.

### 4) Installations et sites utilisés

#### ESPACE JEUNESSE ET MULTIMEDIA:

Il se compose d'une salle des jeunes et de 2 salles d'activités.

- La salle des jeunes est équipée d'un ordinateur avec accès Internet, d'un lieu de documentation, d'un billard, ainsi que d'un coin cuisine.
- Les salles d'activités permettent d'organiser des activités manuelles et créatives (photos, bricolage, etc...), elles sont équipées d'un coin détente et lecture, dotées de matériel audio vidéo et de consoles de jeu, d'une table de ping-pong et d'un babyfoot.
- L'espace multimédia est ouvert aux jeunes saint Gillois inscrits à l'ALSH pour adolescents, afin de leur permettre de s'initier à l'informatique et aux nouvelles technologies
- Les installations sportives, infrastructures communales et espaces publics sont également utilisés.

5) Partenariats

Les actions en direction des adolescents de la commune s'inscrivent dans une logique de partenariat avec plusieurs acteurs.

Les partenaires institutionnels principaux sont la CAF, la SDJES, le Conseil départemental. Ils nous soutiennent et nous conseillent dans l'organisation des différentes actions en faveur des jeunes.

Les partenaires locaux (associations et structures locales) permettent aux adolescents de découvrir et de s'initier aux diverses activités sportives, artistiques et culturelles proposées sur la commune. Ils peuvent aussi contribuer à la découverte du patrimoine local et à l'étude de sa spécificité.

Fait à Saint-Gély-du-Fesc, le 7 juillet 2021



LE MAIRE

Michèle LERNOUT